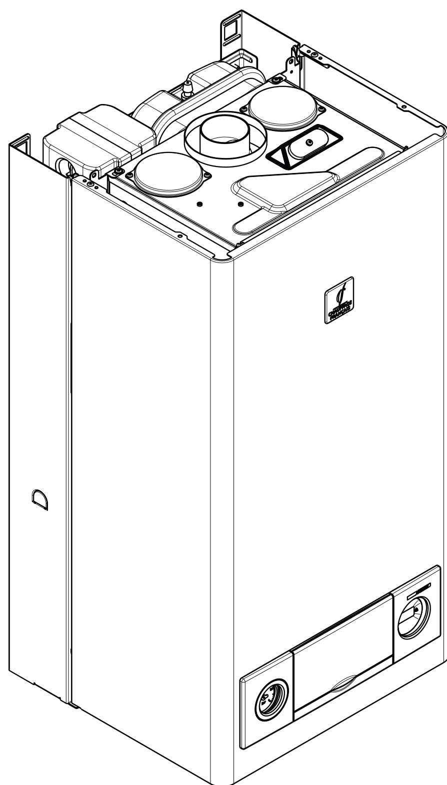


Notice technique utilisateur et service technique d'assistance

MURANE



Chaudières de chaufferie à gaz 24 kW



Conformité

Les chaudières **MURANE** sont conformes à:

- Directive Gaz 90/396/CEE
- Directive Rendement 92/42/CEE
- Directive Compatibilité Electromagnétique 89/336/CEE
- Directive Basse Tension 73/23/CEE

Elles sont donc titulaires du marquage



Gamme

MODELE	ALLUMAGE	CODE
Murane 24 MV	Gaz naturel	350011
Murane 24 MC	Gaz naturel	350014

Dans certaines parties de ce manuel, nous avons utilisé les symboles suivants:


ATTENTION = actions/situations qui demandent un soin particulier et une préparation adéquate


INTERDIT = actions qui NE DOIVENT absolument pas être exécutées

Cher Client,
Nous vous remercions d'avoir choisi notre chaudière **Murane**, un produit innovateur, moderne, de qualité et à haut rendement qui va vous assurer bien-être, absence totale de bruit et sécurité pendant beaucoup de temps; tout cela en particulier, si vous confiez votre appareil à un Service Technique d'Assistance préparé et capable de maintenir votre appareil au niveau maximum d'efficacité, avec des coûts mineurs d'exercice pour vous.
Le Service dispose, en cas de nécessité, de pièces de rechange d'origine.

CHAUFFAGE FRANÇAIS S.A.

Table des matiéres

REGLES FONDAMENTALES DE SECURITE

Nous rappelons que l'utilisation de produits employant des combustibles, de l'énergie électrique et de l'eau comporte le respect de certaines règles fondamentales de sécurité telles que:

- L'emploi de **MURANE** est interdit aux enfants et aux personnes inaptes non accompagnées.

- Il est interdit de mettre en fonction des dispositifs ou des appareils électriques tels qu'interrupteurs, électroménagers, etc., si l'on perçoit une odeur de combustible ou de gaz non brûlé.

  Dans ce cas-là:
  - aérer la pièce en ouvrant portes et fenêtres;
  - fermer le dispositif d'interception du combustible;
  - appeler immédiatement le Service Technique d'Assistance ou bien un personnel très qualifié.

- Il est interdit de toucher la chaudière pieds-nus ou avec des parties du corps mouillées.

- Toute opération de nettoyage est interdite avant d'avoir débranché la chaudière du réseau d'alimentation électrique; pour cela positionner l'interrupteur général de l'installation sur “éteint”.

- Il est interdit de tirer, décoller, tordre les câbles sortant de la chaudière même si elle est débranchée du réseau d'alimentation électrique.

- Il est interdit de boucher ou de réduire la dimension des ouvertures d'aération de la pièce d'installation, si elles sont présentes. Les ouvertures d'aération sont indispensables pour une combustion correcte.

- Il est interdit de laisser des récipients et des substances inflammables dans la pièce d'installation de l'appareil.

- Il est interdit de poser sur la chaudière des objets qui pourraient devenir dangereux.

- Il est interdit de débrancher la chaudière du réseau d'alimentation électrique et de fermer le robinet du gaz si la température est susceptible de descendre au-dessous de zéro, car le système antigel de 1er niveau (protection jusqu'à -3°C) serait alors exclus.

AVERTISSEMENTS



Ce manuel ainsi que celui destiné à l'Installateur et au Service Technique d'Assistance sont partie intégrante de la chaudière et, par conséquent, ils doivent être soigneusement conservés; ils devront TOUJOURS l'accompagner, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur ou en cas de transfert sur une autre installation. En cas d'endommagement ou de perte, demander un exemplaire au Service Technique d'Assistance de votre zone.



L'installation de la chaudière doit être effectuée par un professionnel qualifié qui à la fin du travail doit remettre au propriétaire la déclaration de conformité d'installation réalisée selon les règles de l'art, conformément aux normes en vigueur et aux indications fournies, dans le mode d'emploi destiné à l'installateur livré avec le produit.



La chaudière devra être destinée à l'utilisation pour laquelle elle a été expressément conçue.
Le constructeur dégage toute responsabilité contractuelle et extra contractuelle en cas de dommages à personnes, animaux ou choses venant de fautes d'installation, réglage et entretien ou d'utilisation impropre.



En cas de pertes d'eau, fermer l'alimentation hydraulique et prévenir immédiatement le Service Technique d'Assistance ou un personnel qualifié.



Vérifier périodiquement la pression d'exercice de l'installation hydraulique: elle ne doit pas descendre au-dessous de la valeur de **1 bar.**
Dans le cas contraire, faire intervenir le Service Technique d'Assistance ou un personnel qualifié.



Ne pas utiliser la chaudière pour une longue période comporte l'exécution des opérations suivantes:

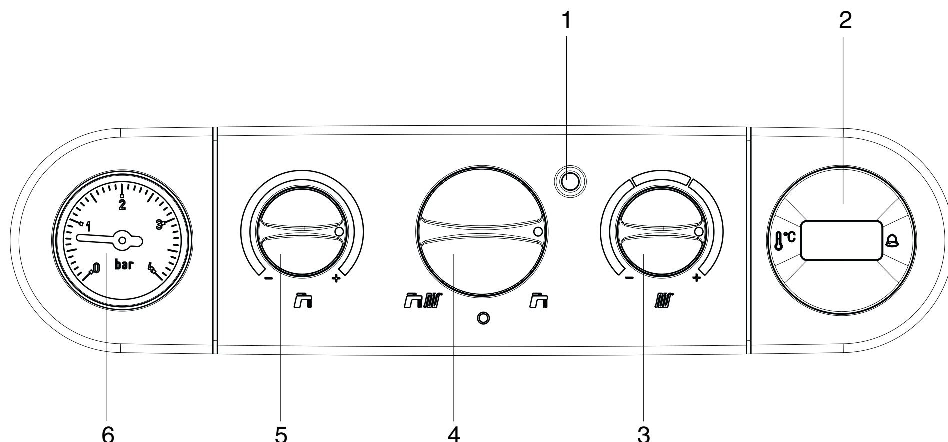
- positionner le sélecteur de fonction de l'appareil sur "éteint";
- positionner l'Interrupteur général de l'installation sur "éteint";
- fermer les robinets de combustible et d'eau de l'installation thermique et sanitaire;
- vider l'installation thermique et sanitaire en cas de danger de gel.



Pour garantir une parfaite hygiène à l'installation, portez le sélecteur de température de l'eau sanitaire au maximum une fois par semaine environ.

CONNAITRE LA CHAUDIERE

MURANE est une chaudière murale à gaz conçue et réalisée pour la production d'eau chaude pour le chauffage ainsi que pour l'utilisation sanitaire.
MURANE est une chaudière à allumage automatique avec contrôle de flamme à ionisation et réglage électronique.
Le modèle **MC** a une chambre de combustion ouverte (appareil type B), le modèle **MV** a une chambre de combustion étanche à la pièce (appareil type C).



1 Led signalisation état chaudière: il signal le fonctionnement de la chaudière

2 Afficheur digital: il signal la température de fonctionnement et les codes anomalies

3 Sèlecteur température eau chauffage: il permet de régler la valeur de la température de l'eau de chauffage

4 Sélecteur de fonction:
- **hiver** : eau chaude sanitaire et chauffage
- **éteint - déblocage :** seulement les fonctions "antigel" et "antiblocage" sont actives; elle permet de réactiver la chaudière après un "arrêt de sécurité"
- **été** : seulement eau chaude sanitaire

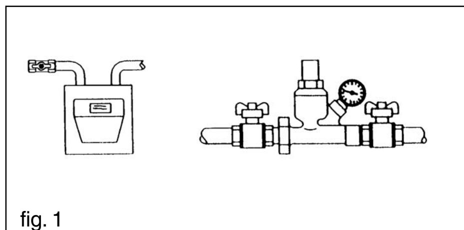
5 Sèlecteur température eau sanitaire: il permet de régler la valeur de la température de l'eau sanitaire

6 Manomètre: il visualise la pression de l'eau dans l'installation en bar

MISE EN SERVICE

La première mise en service de la chaudière doit être effectuée par le Service Technique d'Assistance, ensuite la chaudière fonctionnera automatiquement.
S'il s'avère la nécessité de la remettre en fonction sans appeler le Service Technique d'Assistance, par exemple après une longue période d'absence, il faudra effectuer les contrôles et les opérations suivants:

●●● Les robinets de combustible et d'eau des installations doivent être ouverts


fig. 1

●●● La pression du circuit hydraulique, à froid, doit être comprise entre **1 bar** et **1,5 bar**

●●● Vérifier l'état fonctionnel des appareils de filtrage et/ou de traitement de l'eau de consommation

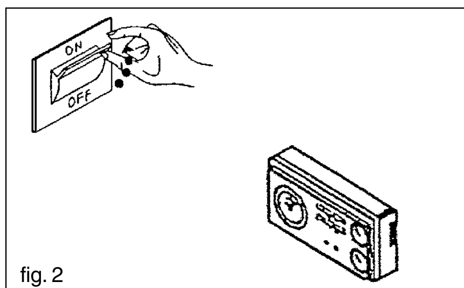
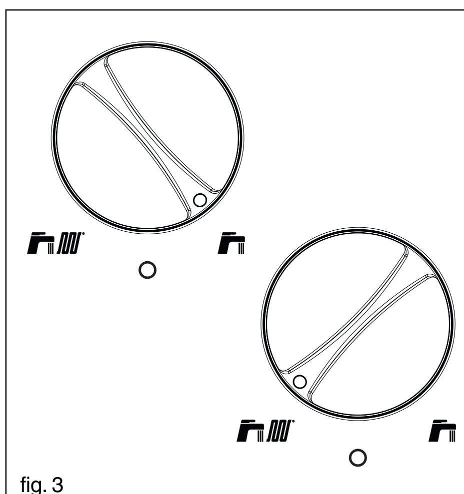


fig. 2

●●● Positionner l'interrupteur général de l'installation sur "allumé": le signal vert clignotant doit s'allumer

●●● Règler le thermostat ambiance à la température souhaitée (~20°C) ou bien, si l'installation est munie d'un chrono-thermostat, vérifier qu'il soit "actif" et réglé (~20°C).

●●● Positionner le sélecteur de fonction sur (été) ou (hiver) selon la saison (fig. 3).


fig. 3

Fonction hiver

Pour l’utilisation en l’hiver, placer le sélecteur de fonction sur le symbole “” (hiver) (fig. 3).

S’il y a une demande de chaleur la chaudière démarre et la flamme s’allume. La signalisation lumineuse prendra la couleur verte fixe.

Le afficheur digital s’allume et s’affiche la température de l’eau de chauffage (fig. 4), réglée avec “” (fig. 5).

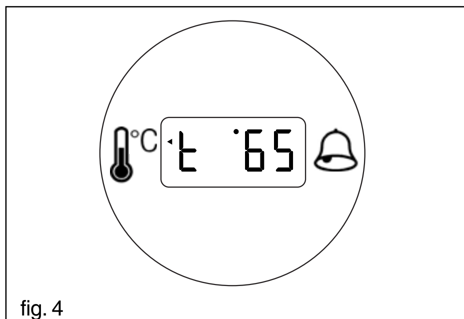


fig. 4

Réglage de la température eau chauffage

Il est possible d’augmenter ou diminuer la température de l’eau de chauffage en agissant sur “” (fig. 5): tourner dans le sens des aiguilles d’une montre pour augmenter la température de l’eau et dans le sens contraire pour la diminuer.

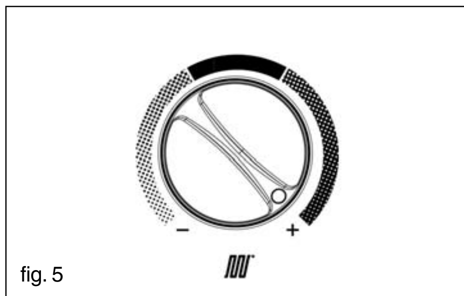


fig. 5

Fonction été

En plaçant le sélecteur de fonction sur “” (été), la chaudière ne produira que de l’eau chaude sanitaire (fig. 3).

S’il y a une demande d’eau chaude la chaudière démarre et la flamme s’allume. La signalisation lumineuse prendra la couleur verte fixe.

Le afficheur digital s’allume et s’affiche la température de l’eau sanitaire (fig. 6), réglée avec “” (fig. 7).

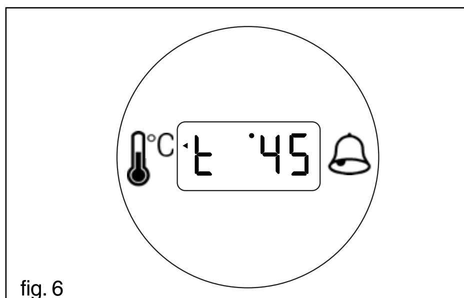


fig. 6

Réglage de la température eau sanitaire

Pour régler la température de l’eau sanitaire (salles de bains, douches, cuisine etc.), tourner la manopola “” (fig. 7): dans le sens des aiguilles d’une montre la température de l’eau augmente et dans le sens contraire elle diminue.

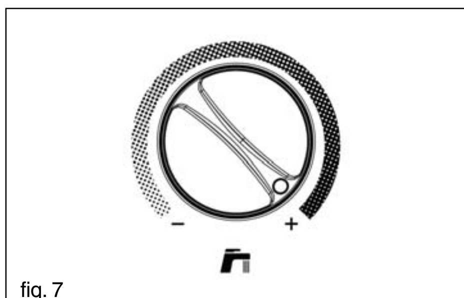


fig. 7

Blocage

En cas d'anomalies d'allumage ou de fonctionnement, la chaudière effectuera un "ARRET DE SURETE"; sur le panneau de commande le signal vert fixe s'éteint et s'affiche:

- led arrêt temporaire (vert clignotant rapide)

ou

- led arrêt chaudière (rouge). En même temps, le afficheur digital affiche une anomalie (A 0X, fig. 9). Voir chapitre **"Signalisations lumineuses et anomalies"** page 12.

Fonction déblocage

Pour rétablir le fonctionnement porter le sélecteur de fonction sur "**O**" (fig. 10), attendre 5-6 secondes et porter à nouveau le sélecteur de fonction sur la position désirée en verifiant que le led rouge est éteint.
Quand le sélecteur de fonction est positionné sur "**O**" l'éclairage rétro du afficheur s'éteinte et le display affiche "**- -** " (fig. 11).

La chaudière repart automatiquement et le led s'éclaire fixement en vert.

N.B. Si les tentatives de déblocage ne permettent pas de rétablir le correct fonctionnement de la chaudière, demander l'intervention du Service Technique d'Assistance.

Fonction Système Automatique de Réglage d'Ambiance (S.A.R.A.)

En plaçant le sélecteur de température de l'eau de chauffage sur la zone indiquée en (fig. 12) - valeur de la température comprise entre 55 et 65°C - vous activez le système d'autoréglage S.A.R.A. L'entrée et la sortie de cette fonction sont affichées avec un clignotement vert rapide. Cette fonction permet à la chaudière de modifier automatiquement la température de l'eau de chauffage de façon à ce que l'environnement domestique atteigne le plus rapidement possible la température choisie sur le thermostat d'ambiance. La chaudière peut ainsi fonctionner avec des températures en moyenne plus faibles, avec un excellent rendement, une consommation de gaz inférieure et, en conséquence, une plus longue durée de vie de l'appareil.

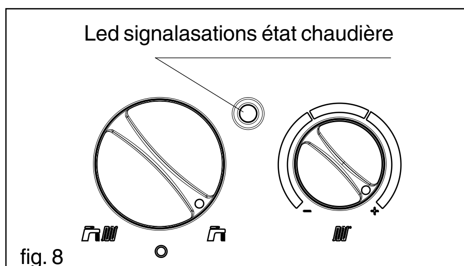


fig. 8

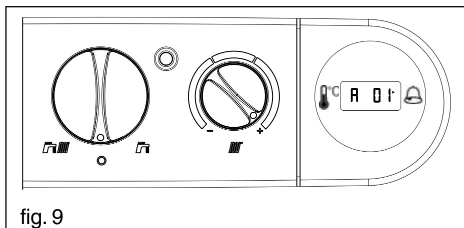
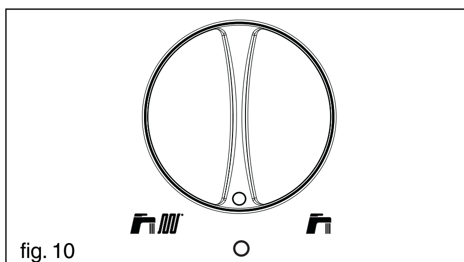


fig. 9


fig. 10

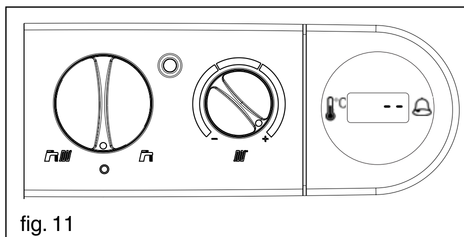


fig. 11

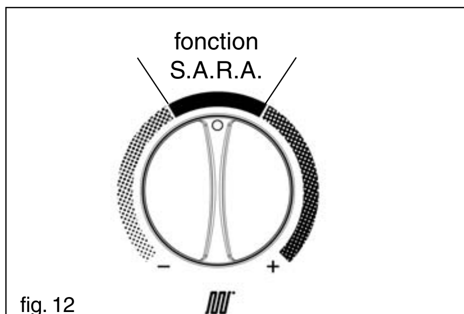
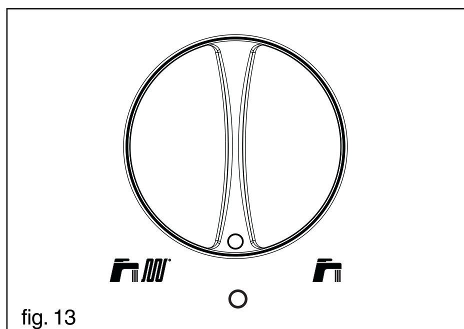


fig. 12

ARRET TEMPORAIRE

En cas d'absences temporaires (week-end, courts voyages, etc.) positionner le sélecteur de fonction sur "O" (éteint-déblocage) (fig. 13) (signal vert allumé clignotant).
L'éclairage rétro du afficheur s'éteinte et le display affiche "- -" (fig. 14).
Ainsi faisant l'alimentation électrique et l'alimentation du combustible sont actives et la chaudière est protégée par les systèmes:

- antigel: lorsque la température de l'eau de chaudière descend au dessous de 5°C, le brûleur s'allume à la puissance minimale jusqu'à ce que avec la chaudière en fonctionnement chauffage, la température de l'eau atteigne 35°C. A ce moment-là, le brûleur s'éteint et après 30" s'éteint le dispositif de circulation.
- antiblocage dispositif de circulation et vanne trois voies: le dispositif de circulation se met en marche pendant 30" après environ 24 heures du dernier cycle de fonctionnement.


fig. 13

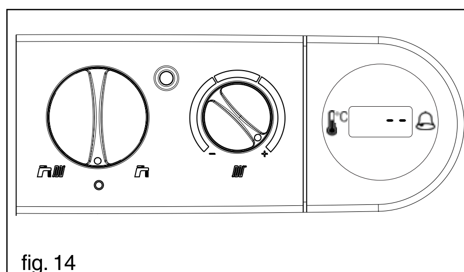
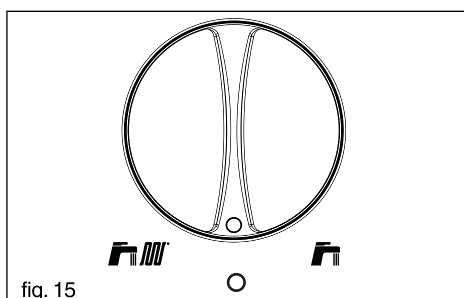


fig. 14

ARRET POUR LONGUES PERIODES

En cas de non-utilisation de la chaudière **MURANE** pendant une longue période, effectuer les opérations suivantes:
- positionner le sélecteur de fonction sur "O" (éteint-déblocage) (fig. 15, signal vert allumé clignotant)
- positionner l'interrupteur général de l'installation sur "éteint": le signal vert doit s'éteindre
- le afficheur lumineux s'éteint
- fermer les robinets du combustible et de l'eau de l'installation thermique et sanitaire.


Dans ce cas-là, les systèmes antigel et antiblocage sont désactivés. Vider l'installation thermique et sanitaire en cas de présence de gel.


fig. 15

NETTOYAGE

L’utilisateur ne doit que nettoyer la partie extérieure avec un chiffon humide trempé dans de l’eau et savon.
En présence de taches plus tenaces, tremper le chiffon dans un mélange à 50% d’eau et d’alcool dénaturé.


Ne pas utiliser des éponges trempés en solutions de lessives abrasives ou en poudre.


Il est interdit toute opération de nettoyage, avant d’avoir débranché la chaudière du réseau d’alimentation électrique en positionnant l’interrupteur général de l’installation sur “éteint”.

ENTRETIEN

Nous désirons rappeler qu’une visite annuelle d’entretien par un personnel qualifié est obligatoire.
Le Service Technique d’Assistance est à même d’accomplir cette importante obligation législative; il est à votre complète disposition pour vous donner des informations sur la possibilité de contrat d’ENTRETIEN PROGRAMME, qui pour vous représenterait à notre avis:

- une sécurité majeure;
- le respect des lois en vigueur;
- avoir un produit fonctionnant correctement.

SIGNALISATIONS LUMINEUSES ET ANOMALIES

Si, après avoir positionné le sélecteur général de l'appareil sur "allumé", la signalisation verte ne s'allume pas et la chaudière ne démarre pas, signifie qu'il n'y a pas d'alimentation électrique.

Il faut contrôler que:
- la fiche d'alimentation de l'appareil, si elle est présente, elle doit être bien insérée
- l'interrupteur général de l'installation doit se trouver sur la position "allumé"


Si les anomalies persistent, contacter le Service Technique d'Assistance.

Les **anomalies** sont indiquées par le led vert qui est éteint, par le led rouge/jaune qui est éclairé et par un code qui apparaît sur l'afficheur ayant le sens suivant:

A01 blocage de la flamme - led rouge fixe
A02 intervention thermostat limite - led rouge clignotant
A03 intervention pressostat de l'air différentiel (seulement MV) - led rouge fixe
intervention thermostat fumées (seulement MC) - led rouge fixe
A04 pressostat d'eau (après la phase transitoire*) **- led rouge fixe**
A06 sonde NTC sanitaire ou fonctionnement incorrect du cycle de maintien/régénération du mini-ballon - led jaune fixe (ne s'affiche que si la chaudière est en attente)
A07 sonde NTC chauffage - led rouge fixe

* Pendant la phase transitoire, la chaudière attend le rétablissement des conditions de fonctionnement. Lorsque le délai d'attente est écoulé, la chaudière ne reprend pas le fonctionnement normal; l'arrêt devient définitif et le led s'éclaire en rouge.

Pour rétablir le fonctionnement:
- **pour anomalies A01 - 02 - 03**
  Positionner le sélecteur de fonction sur "O" (fig. 17), attendre 5-6 secondes et le

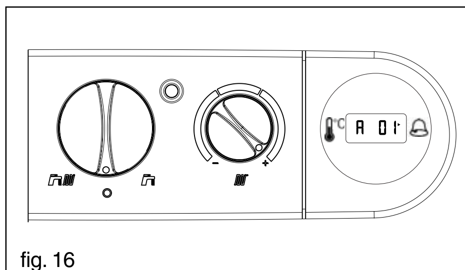


fig. 16

positionner à nouveau sur la position désirée: été ou hiver (fig. 19).


Si les tentatives de déblocage ne permettent pas de rétablir le correct fonctionnement de la chaudière, demander l'intervention du Service Technique d'Assistance.

- **pour anomalie A04**
  Avant d'effectuer les opérations de déblocage, avec installation froide il faut:
  - vérifier la pression de charge de l'installation de chauffage indiquée sur le manomètre. La valeur de pression doit être entre 1 et 1,5 bar; si elle est inférieure:
    - placer le sélecteur de fonction sur "O"
    - placer le robinet 3 voies (**A**) sur "remplissage"
    - fermer la vanne d'arrêt départ (**C**) et laisser la vanne d'arrêt retour (**B**) ouverte
    - ouvrir le robinet du disconnecteur (**D**) en le tournant en sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la pression arrive à 1 bar environ.

  Fermer le robinet du disconnecteur, replacer la vanne d'arrêt départ ouverte et le robinet 3 voies en position "ouvert". Positionner le sélecteur de fonction sur "été" ou "hiver" selon la saison.

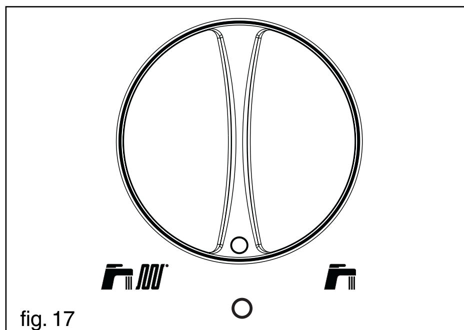
  Si la chute de pression est très fréquente, demandez l'intervention du Service Technique d'Assistance.

- **pour anomalie A06**
  La chaudière fonctionne normalement, mais elle ne garantit pas la stabilité de la température de l'eau sanitaire.
  Positionner le sélecteur de fonction su "O", attendre 5-6 secondes puis le remettre sur la position désirée: été ou hiver.


Si l'anomalie se répete de nouveau, il est nécessaire de demander l'intervention du Service Technique d'Assistance.

- **pour anomalie A07**


Il est nécessaire de demander l'intervention du Service Technique d'Assistance.


fig. 17

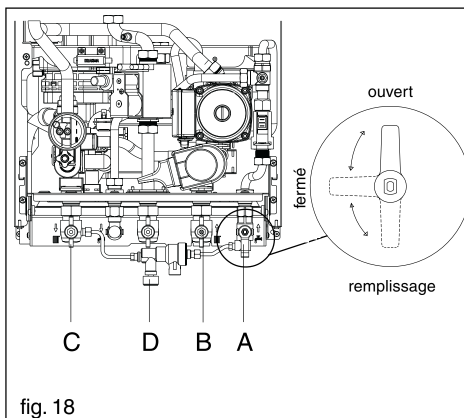
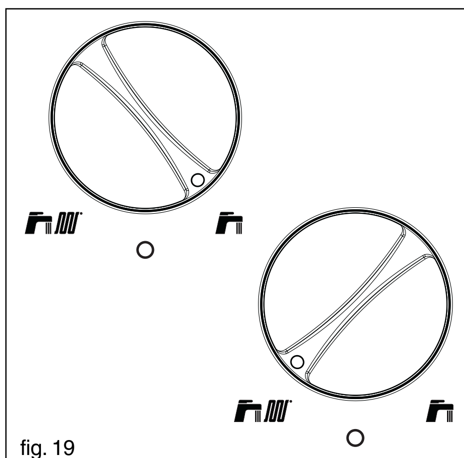


fig. 18


fig. 19

Cod. 10026208 - Ed. 2 (08/04)



22, Rue Léon Jouhaux 77183 CROISSY BEAUBOURG
Tél: (33) 01 64 11 86 00 - Télécopie (33) 01 64 11 86 11

Toutes caractéristiques sont sujettes à modification sans avis préalable.